



Outre les actes du colloque, l'ouvrage remis aux participants reprendra également les contributions suivantes :

Aide sociale, endettement et règlement collectif de dettes

Christophe Bedoret, magistrat, chargé d'enseignement à l'UCLouvain-Mons

Questions de compétence relatives aux rapports entre demandeurs d'aide sociale, CPAS et débiteurs d'aliments

Steve Gilson, avocat au barreau de Namur, maître de conférences à l'UCLouvain, chargé de cours à l'ICHEC, juge suppléant au Tribunal du travail de Liège, Division de Namur
Zoé Trusgnach, avocate au barreau de Namur

Aide sociale générale et fonds sectoriels

Pol Burlet, directeur général du CPAS de Rochefort

Le CPAS, l'aide sociale et le logement

Nicolas Bernard, professeur à l'Université Saint-Louis - Bruxelles

Date

Le jeudi 24 octobre 2019 de 13h30 à 17h30

Lieu

Centre IFAPME de Gembloux (Les Isnes)
Rue Saucin, 66
5032 Gembloux (Les Isnes)

Inscription

Au moyen du bulletin ci-joint, à renvoyer avant le 22 octobre 2019

- par courrier: Anthemis - Place Albert 1^{er}, 9 - 1300 Limal
- par fax: 010/40.21.84
- par e-mail: commande@anthemis.be

Inscription en ligne sur www.anthemis.be, rubrique «Formations»

Frais d'inscription

Droit d'inscription:

- 150€ TVAC pour la première inscription avec ouvrage
- 85€ TVAC pour les inscriptions supplémentaires sans ouvrage

Le droit d'inscription comprend la participation au colloque, la pause-café, ainsi que l'ouvrage édité par Anthemis. L'ouvrage sera remis aux participants le jour du colloque.

Formation permanente

AVOCATS.BE: 3 points

IFJ: demande en cours

Une attestation de présence sera remise aux participants le jour du colloque.

Contact

Mme Méghane Philippart

Tél.: 010/42 02 99

Email: meghane.philippart@anthemis.be



Les contours de l'aide sociale

Gembloux
Le jeudi **24 octobre 2019**
de 13h30 à 17h30

Sous la coordination scientifique de
Steve Gilson et **Christophe Bedoret**



Les contours de l'aide sociale

L'aide sociale au sens large revêt une importance fondamentale dans nos sociétés puisqu'elle est censée être le dernier rempart permettant d'éviter aux citoyens de sombrer dans la pauvreté.

Elle est, à ce titre, un des instruments essentiels visant à assurer le droit au respect de la dignité humaine proclamé dans notre Constitution.

Même s'il ne faut pas sous-estimer le travail mené par les CPAS au quotidien, il peut être relevé que la Belgique est encore très loin d'en avoir fini avec la pauvreté: des difficultés demeurent pour toute une série de catégories de la population.

Les juridictions du travail constatent dans leurs audiences en matière d'aide sociale l'étendue de la précarité qui frappe la population belge. Dans ce cadre, tribunaux et cours du travail doivent analyser notamment l'état de besoin et la notion de dignité humaine dans des régimes assistanciers qui sont, par essence, résiduels. En cette matière, comme dans d'autres, la portée de la jurisprudence est souvent très importante. Il paraissait donc utile de faire le point sur un certain nombre de questions en matière d'aide sociale.

Il s'agit également d'analyser la situation de catégories particulières de bénéficiaires: les détenus, les étudiants et les étrangers.

Enfin, la portée de l'enquête sociale sera examinée.

Les rapports entre aide sociale, endettement, RCD, fonds sectoriels, problèmes de logement sont également abordés dans l'ouvrage remis aux participants le jour du colloque.

Programme

- Sous la présidence de **Steve Gilson**, avocat au barreau de Namur, maître de conférences à l'UCLouvain, chargé de cours à l'ICHEC, juge suppléant au Tribunal du travail de Liège, Division de Namur
- 13:30 **Accueil des participants**
- 14:00 **Introduction générale**
Jacques Fierens, avocat au barreau de Bruxelles, professeur à l'UNamur, à l'ULiège et à l'UCLouvain
- 14:15 **La dignité humaine comme mesure de l'aide sociale**
Jérôme Martens, conseiller à la Cour du travail de Liège
- 14:40 **Les détenus et l'aide sociale**
Véronique van der Plancke, avocate au barreau de Bruxelles, collaboratrice scientifique à l'UCLouvain
- 15:05 **L'étudiant et l'aide sociale**
Philippe Versailles, avocat au barreau de Namur (Cabinet SVS)
- 15:30 **Pause-café**
- 16:00 **L'aide sociale aux étrangers**
Marie Messiaen, juge au tribunal du travail du Hainaut et **Géraldine Lénelle**, substitut de l'auditeur du travail du Brabant wallon
- 16:25 **L'enquête sociale**
Frédérique Lambrecht, substitut de l'auditeur du travail de Liège
- 16:50 **Questions - réponses**
- 17:15 **Conclusion**
Christophe Bedoret, magistrat, chargé d'enseignement à l'UCLouvain-Mons
- 17:30 **Clôture des débats**

Bulletin d'inscription

Le bulletin d'inscription est à renvoyer **avant le 22 octobre 2019**

- par e-mail à commande@anthemis.be
- par courrier à Anthemis - Place Albert 1^{er}, 9 - 1300 Limal
- par fax au 010/40 21 84

À compléter en MAJUSCULES svp

Nom : Prénom :
Participant(s) supplémentaire(s) :
Adresse : Code postal :
Localité :
Tél. : Fax :
E-mail :

- Participera au colloque du 24 octobre 2019 sur le thème « Les contours de l'aide sociale » et verse le montant des frais d'inscription à la réception de la facture.
 Magistrats : prise en charge IFJ

Date : Signature :